PLAN STRATÉGIQUE 2027 - 2032

Octobre 2026



RECREATION LOISIRS NB

QUI SOMMES-NOUS

Recreation N.-B. | Loisirs N.-B. est un organisme sans but lucratif guidé par ses membres et la voix provinciale des secteurs des loisirs et des parcs. Ces secteurs comprennent les possibilités d'activités physiques et culturelles, le transport actif, les sentiers, les espaces verts, les installations communautaires et la littératie physique. Nous offrons des formations aux professionnels des loisirs, élaborons des ressources pratiques et collaborons avec des organismes qui partagent nos objectifs.

NOTRE MISSION

Nous aidons les professionnels des loisirs et nos partenaires à créer des expériences enrichissantes qui améliorent le bien-être des personnes, des communautés et de nos environnements naturels et bâtis. Pour y parvenir, nous offrons un service de qualité à nos membres, développons les compétences dans le secteur, assurons une saine gestion de l'organisme et défendons la place des loisirs dans les processus décisionnels.

NOTRE VISION

Recreation NB | Loisirs N.-B. est un leader solide et une voix de référence pour les loisirs au Nouveau-Brunswick, le premier choix en matière de développement professionnel, ainsi qu'un fervent défenseur visant à garantir que les gouvernements valorisent et accordent systématiquement la priorité aux loisirs en tant que service essentiel.



NOTRE AVENIR

Chaque personne et chaque communauté du Nouveau-Brunswick bénéficie des loisirs, et les communautés les reconnaissent comme un service essentiel qui contribue à un Nouveau-Brunswick heureux et en santé.

NOS VALEURS

- Engagés et à l'écoute : nous sommes à l'écoute et facilitons l'engagement de nos membres à nos côtés.
- Collaboratifs : nous travaillons avec nos membres ainsi qu'avec nos partenaires gouvernementaux et sectoriels, à tous les niveaux.
- Respectueux et transparents : nous traitons tout le monde avec respect et expliquons à nos membres comment nous utilisons leurs contributions et quels résultats nous obtenons.
- Innovants et flexibles : nous faisons preuve de curiosité et nous nous adaptons aux besoins de nos membres.

FONDEMENTS STRATÉGIQUES

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX

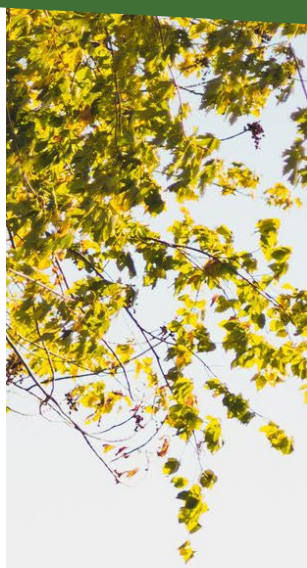
Trois fondements soutiennent nos piliers stratégiques ; ils façonnent notre façon de travailler et renforcent chacune de nos actions.

L'APPARTENANCE

L'appartenance signifie que les personnes se sentent comprises, bienvenues et prises en charge lorsqu'elles participent à des activités de loisirs et lorsqu'elles travaillent dans ce secteur. Elle nous invite à comprendre comment les personnes vivent les loisirs et à trouver une place pour chacun.

Comment nous agirons

- Apprendre à connaître les personnes que nos membres servent et celles que nous n'arrivons pas encore à joindre.
- Offrir de la formation et des outils sur la sensibilisation culturelle et les pratiques d'accueil inclusives.
- Inclure des questions sur le sentiment d'appartenance dans notre sondage annuel auprès des membres.
- Continuer d'utiliser la perspective READI (réconciliation, équité, accessibilité, diversité et inclusion) du plan 2023-2026 dans notre planification et notre prise de décision.



LES LOISIRS, UN SERVICE ESSENTIEL

Les loisirs sont un service essentiel qui doit être reconnu au même titre que les autres services publics fondamentaux. Ce fondement relie nos activités de défense des intérêts, nos demandes de financement et la formation que nous offrons.

Comment nous agirons

- Utiliser les témoignages de nos membres et les résultats de l'enquête dans chaque échange avec les pouvoirs publics.
- Lier nos demandes de financement y compris le soutien en matière de personnel, à l'argument selon lequel les loisirs constituent un service essentiel.
- Fournir aux membres des outils pour les aider à défendre l'importance des loisirs auprès de leurs propres conseils municipaux.



EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

L'efficacité opérationnelle demeure au cœur de notre raison d'être et soutient chacun de nos piliers. Nous la considérons comme un fondement plutôt que comme un quatrième pilier.

Comment nous agirons

- Élaborer un tableau de bord d'une page en 2027 et en présenter les résultats chaque année au conseil d'administration.
- Faire le point sur les progrès réalisés auprès des membres à chaque assemblée générale annuelle.
- Obtenir un financement stable pour les postes permanents de l'organisme.
- Veiller à ce que la charge de travail du personnel demeure raisonnable, notamment en ce qui concerne les déplacements.

PILIERS STRATÉGIQUES



PILIER 1 : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Objectif	À quoi ressemblera la réussite d'ici 2032
1.1 Renforcer les capacités régionales en matière de formation	Les membres de toutes les régions peuvent accéder à des formations adaptées à leurs besoins sans avoir à effectuer de longs trajets.
1.2 Développer la formation et favoriser l'apprentissage	Les membres ont le choix entre des formations en présentiel et à la demande, et les connaissances sectorielles restent au sein du secteur même lorsque le personnel quitte ses fonctions.

MESURES

- Publier un calendrier annuel de formation indiquant les dates, les tarifs et tous les détails, et permettre aux membres de s'inscrire pour recevoir des notifications concernant les formations.
- Sonder les membres avant chaque cycle de planification pour s'assurer que les formations correspondent à leurs besoins.
- Élaborer un calendrier de formation régional qui répartisse équitablement les lieux de formation dans toute la province.
- Lancer un portail d'apprentissage proposant des formations à la demande et envisager un partenariat pour faciliter leur mise en œuvre.
- Établir des partenariats avec des universités et des établissements d'enseignement supérieur.
- Élaborez une stratégie de transfert des connaissances dans le secteur, en utilisant des ressources, les réseaux sociaux, le mentorat ou la documentation.
- Lancer une plateforme centrale de ressources regroupant des modèles, des politiques, des procédures opérationnelles standard et des informations sur les subventions.
- Proposer des formations et des outils sur la sensibilisation culturelle, l'évolution démographique et les pratiques d'accueil.

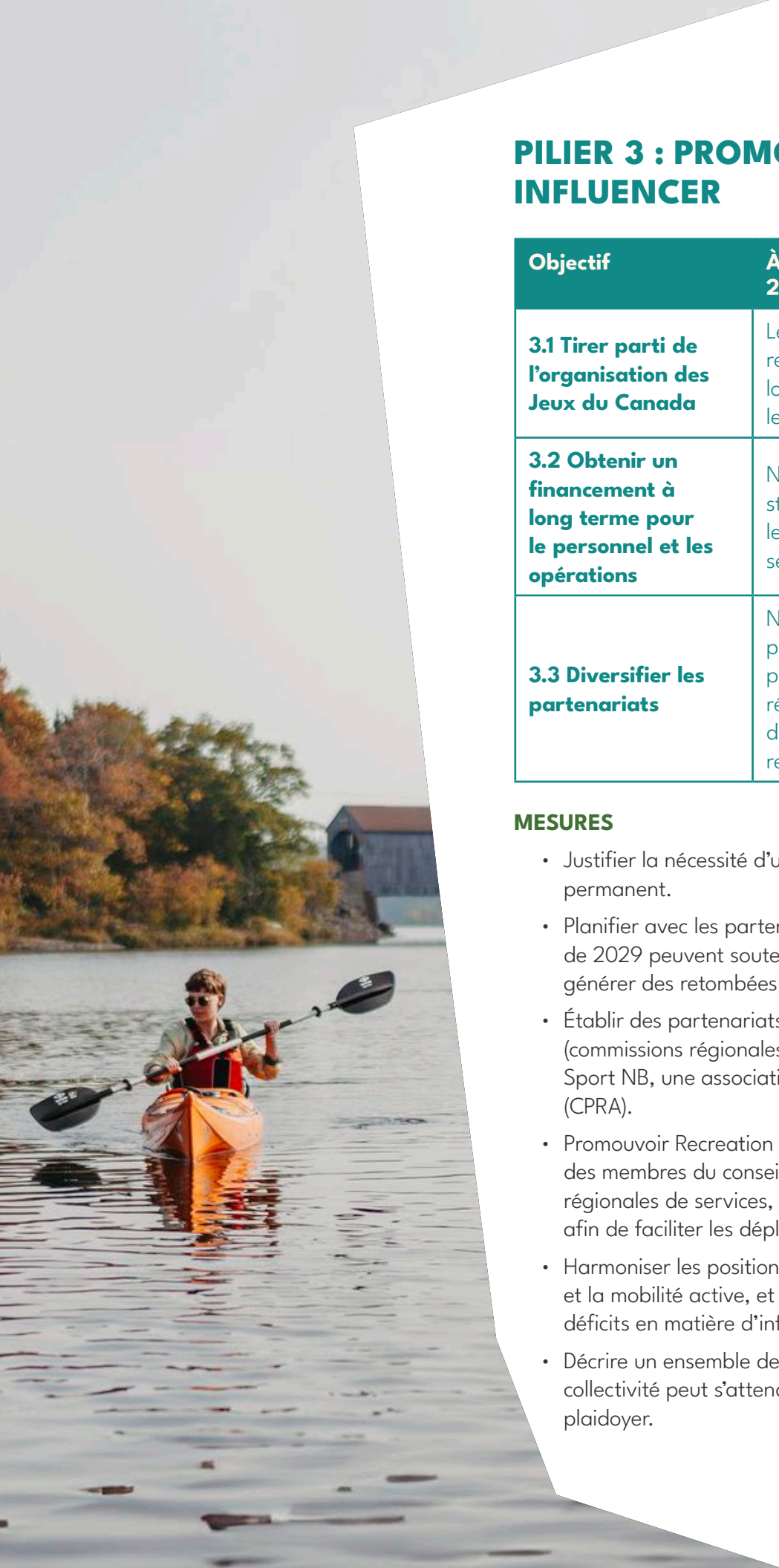
PILIER 2 : EXPÉRIENCE DES MEMBRESE

Objectif	À quoi ressemblera le succès d'ici 2032
2.1 Renforcer l'engagement des membres	Davantage de membres participent, les ambassadeurs municipaux sont actifs et les membres trouvent facile d'entrer en contact avec nous et entre eux.
2.2 Mettre en avant la valeur de l'adhésion	Les adhérents constatent nos résultats chaque année et comprennent comment leurs cotisations sont utilisées.

MESURES

- Mener une enquête annuelle auprès des adhérents qui s'appuie sur les résultats de 2026, avec de nouvelles questions sur le sentiment d'appartenance et sur la manière dont les conseils municipaux valorisent les loisirs.
- Envoyer aux membres un bref résumé annuel de la valeur de leur adhésion, rédigé dans un langage simple.
- Rendre compte chaque année aux membres des progrès réalisés dans le cadre de ce plan, à compter de l'assemblée générale annuelle de 2027.
- Désigner des ambassadeurs municipaux ou des représentants régionaux afin de renforcer l'engagement des membres actuels.
- Renforcer la communication avec les membres, notamment par le biais d'un bulletin d'information du comité des installations, de messages saisonniers et d'un groupe LinkedIn dédié aux questions.
- Organiser des sessions régionales de partage entre pairs, telles que des déjeuners-conférences.
- Étudier et mettre en place à titre expérimental une bibliothèque de prêt de matériel.
- Identifier les publics que nos membres servent et ceux qui ne sont pas représentés, puis inviter délibérément ces groupes à participer.





PILIER 3 : PROMOUVOIR ET INFLUENCER

Objectif	À quoi ressemblera le succès d'ici 2032
3.1 Tirer parti de l'organisation des Jeux du Canada	Les Jeux de 2029 laisseront des retombées durables en matière de loisirs, d'entraînement et de liens entre les membres dans toute la province.
3.2 Obtenir un financement à long terme pour le personnel et les opérations	Nous disposons d'un financement stable et pluriannuel qui garantit le maintien du personnel clé et la sécurité de l'emploi.
3.3 Diversifier les partenariats	Nous collaborons avec un éventail plus large de partenaires régionaux, provinciaux et nationaux, et nous réduisons le recours aux déplacements du personnel pour établir ces relations.

MESURES

- Justifier la nécessité d'un financement dédié au personnel permanent.
- Planifier avec les partenaires comment les Jeux du Canada de 2029 peuvent soutenir la formation, l'engagement et générer des retombées durables.
- Établir des partenariats à trois niveaux : régional (commissions régionales de services), provincial (UMNB, Sport NB, une association multiculturelle, ASRNB) et national (CPRA).
- Promouvoir Recreation NB | Loisirs N.B par l'intermédiaire des membres du conseil d'administration et des commissions régionales de services, en utilisant un kit de promotion simple afin de faciliter les déplacements du personnel.
- Harmoniser les positions provinciales sur l'activité physique et la mobilité active, et plaider en faveur de la résolution des déficits en matière d'infrastructures.
- Décrire un ensemble de services de loisirs auxquels chaque collectivité peut s'attendre et l'utiliser dans notre travail de plaidoyer.



RECREATION
LOISIRS NB